

Extrait du RHéOP - Réseau d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique - PACA et Corse

<http://www.rheop.org/Assurances>

Assurances

- INFORMATION DES FAMILLES - Les aides sociales -

Date de mise en ligne : lundi 19 juin 2006

RHéOP - Réseau d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique - PACA et Corse

L'assurance des crédits chez les anciens malades

Projet de loi - novembre 2006

Le 22 novembre 2006, le conseil des ministres a débattu du Projet de loi relatif à l'accès au crédit des personnes présentant un risque aggravé de santé.

- [exposé des motifs](#)
- [projet de loi](#)

La convention Belorgey

Les pouvoirs publics, l'Association Française des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (AFECEI), les représentants des Sociétés d'assurances ainsi que plusieurs organisations de consommateurs et associations d'aide aux malades ont signé en septembre 2001 une convention, dite "**convention Belorgey**". Elle est destinée à encadrer les conditions d'accès au crédit des anciens patients.

- [site public d'information sur la convention Belorgey](#)
 - [informations communiquées par la Ligue contre le Cancer](#)
 - [site privé d'information sur la convention Belorgey](#)
-

La convention Aeras : 2007

"A compter du 1er janvier 2007, la convention Aeras (Assurer et emprunter avec un risque aggravé de santé) remplacera la convention Belorgey peu connue et fortement critiquée. Elle est le résultat de discussions approfondies des assureurs, banquiers et associations, à la demande du Président de la République!"
[extrait du site Orphanet, à consulter pour en savoir plus.](#)